

Rabaska

**Une « Amérique française » plutôt québécoise où le
« patrimoine immatériel » n'échappe pas au matériel
/ Laurier Turgeon (sous la direction de) « Le
Patrimoine immatériel de l'Amérique française »,
Ethnologie française, 2010/3 Paris, Puf, volume 40,
numéro 3, juillet 2010, 168 p. ISBN 978-2-13-057936-6
/ISSN 0046-2616**

Ronald Labelle

Volume 9, 2011

URI : id.erudit.org/iderudit/1005908ar

DOI : [10.7202/1005908ar](https://doi.org/10.7202/1005908ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN 1703-7433 (imprimé)
1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Labelle, R. (2011). Une « Amérique française » plutôt québécoise où le « patrimoine immatériel » n'échappe pas au matériel / Laurier Turgeon (sous la direction de) « Le Patrimoine immatériel de l'Amérique française », *Ethnologie française*, 2010/3 Paris, Puf, volume 40, numéro 3, juillet 2010, 168 p. ISBN 978-2-13-057936-6 /ISSN 0046-2616. Rabaska, 9(1), 230-235. doi:10.7202/1005908ar

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Une « Amérique française » plutôt québécoise où le « patrimoine immatériel » n'échappe pas au matériel

RONALD LABELLE

Chaire de recherche McCain en ethnologie acadienne
Université de Moncton

Le dossier intitulé « Le Patrimoine immatériel de l'Amérique française » surprend. On s'attendrait à y trouver des articles sur les pratiques traditionnelles propres aux communautés de langue française situées à travers le Canada et dans les rares régions francophones des États-Unis, mais ce n'est pas le cas. Son contenu traite peu de l'Amérique française dans son ensemble et encore moins du patrimoine immatériel. Comment peut-on constituer un dossier scientifique où la thématique proposée est détournée à un tel point qu'on ait de la peine à la retrouver ? Voilà une question difficile, mais qui exige des réponses.

Quand le patrimoine immatériel n'échappe pas au matériel

Le « patrimoine immatériel », tel que consacré par la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* adoptée par l'UNESCO en 2003, embrasse les expressions orales, les savoir-faire, les fêtes et les rituels, parmi d'autres expressions de la culture. Dans l'introduction du dossier, Laurier Turgeon situe bien le concept, expliquant que la convention de l'UNESCO met l'accent sur les pratiques plus que sur les objets (p. 391). Suite à cette nécessaire mise en contexte, on s'attendrait à trouver une série d'études décrivant l'évolution de diverses pratiques patrimoniales. Or, seulement deux des onze articles qui suivent se rattachent au concept de la pratique culturelle immatérielle.

Martine Roberge étudie les multiples aspects du Carnaval de Québec. On y apprend que le carnaval a connu trois périodes distinctes depuis ses débuts dans les années 1890. La nature du carnaval a changé plusieurs fois depuis les débuts, mais l'événement a toujours été marqué par de nombreuses activités propres à divertir la population au milieu du long hiver québécois. Depuis 1955, l'aspect touristique et commercial est devenu très important et

certains seraient tentés de décrire l'événement comme un faux carnaval ou une tradition inventée, mais Roberge préfère évoquer la notion de « tradition émergente », expliquant que la fête est progressivement devenue symbole d'appartenance et de fierté pour la population de Québec (p. 493).

Olivier Maligne, pour sa part, s'intéresse à un autre type de manifestation culturelle qui pourrait être qualifiée de « tradition inventée », soit le *powwow* amérindien. Loin d'être une ancienne tradition, le *powwow*, du moins dans l'est du Canada, est apparu au ^{xx}e siècle comme une réponse aux nouvelles nécessités de la vie dans les réserves et fait aussi appel aux nationalismes amérindiens (p. 430). Il s'agit de l'affirmation d'une identité collective qui s'exprime à la fois devant les membres des communautés amérindiennes et la société nord-américaine en général.

Dans son article sur les patrimoines amérindiens, Maligne aborde aussi la question délicate de la conservation des objets symboliques, tels les masques cérémoniels, dans les musées au Québec. Il rejoint ainsi l'article de Marie Renier, qui porte sur le traitement des collections canadiennes-françaises et amérindiennes dans les musées québécois depuis 1933. Cette dernière explique comment les objets d'art et les collections ethnographiques ont graduellement été séparés pour être exposés dans des musées distincts. D'une part, on trouve les artefacts issus de la culture européenne et, d'autre part, ceux qui se rattachent à la vie en Amérique.

Deux autres articles traitent de questions muséographiques. Marie-Blanche Fourcade présente une vue intime des musées domestiques dans les petites communautés arméniennes de Montréal et de Québec, alors qu'Yves Bergeron propose une réflexion sur le rôle de l'objet dans les musées de société au Québec. En tant qu'ethnologue et muséologue, Bergeron possède une connaissance approfondie des musées de société, autant en Amérique qu'en Europe. Alors qu'en Europe les musées ont du mal à s'éloigner de leur fonction première comme conservatoires de chefs-d'œuvre, la muséographie nord-américaine privilégie l'interprétation. Les objets obtiennent alors un statut de figurant dans une muséographie centrée sur le récit (p. 401).

Les articles portant sur les musées, et en particulier ceux d'Yves Bergeron et de Marie Renier, constituent une contribution importante à la muséologie québécoise. On y apprend, entre autres, comment est né et s'est développé le concept de Musée de la civilisation du Québec. Mais quel rapport ces écrits ont-ils avec la thématique du patrimoine immatériel ? Bergeron conclut son article en déclarant que « patrimoine matériel et patrimoine immatériel sont indissociables » (p. 408). Il est de toute évidence que l'objet en tant que tel n'a pas de sens si on le soustrait de son contexte culturel. Un objet qui n'a pas d'histoire ne possède pas de valeur émotive. Il va de soi que l'on doit tenir compte d'aspects immatériels dans l'interprétation muséologique. Mais

dans sa conception particulière du patrimoine, Bergeron demeure centré sur l'objet et semble incapable de concevoir un patrimoine immatériel sans ancrage dans le matériel. Il déclare que « l'étude du patrimoine immatériel offre un angle différent pour analyser et réfléchir au sens des objets muséologiques » (p. 408). On ne peut pas être en désaccord avec un tel truisme, mais Bergeron ne semble pas comprendre que le patrimoine immatériel est bien plus que cela, car l'objet n'a pas toujours à être présent dans les expressions culturelles.

Au Québec, les traces matérielles d'un passé historique ont obtenu une reconnaissance officielle bien avant que les organismes patrimoniaux découvrent l'importance de l'immatériel et on sent que les responsables de diverses institutions culturelles ont encore du mal à se détacher d'une vision axée sur l'objet en tant que symbole identitaire. Dans le dossier sur le « patrimoine immatériel », les articles à caractère muséologique ne sont pas les seuls à être centrés davantage sur le matériel que sur l'immatériel. Laurier Turgeon présente les nouveaux produits alimentaires du terroir au Québec, alors que Daniela Moisa étudie une communauté orthodoxe russe établie près de Montréal, en mettant l'emphasis surtout sur les églises, monuments et reliques appartenant au groupe. Deux autres articles traitent des attentes et des attitudes des touristes québécois à l'étranger. Là encore, le rapport avec le patrimoine immatériel est difficile à cerner. Quant à l'article de Jocelyn Gadbois intitulé « La Mort du maudit nain de jardin », on peut se demander si celui-ci a été placé par erreur dans le dossier, car, cette étude du nain de jardin en tant qu'objet se rapporte principalement à l'Allemagne et à la France.

La tendance qu'ont les responsables québécois en matière de patrimoine culturel à accorder une importance prépondérante à tout ce qui est matériel a déjà été constatée il y a quelques années dans cette même rubrique « Place publique ». Dans un texte intitulé « Entre l'esprit et la matière, de quel patrimoine parle-t-on ? » (*Rabaska*, vol. 3, 2005), Lisan Hubert et Danielle Martineau réagissaient à un rapport intitulé *Le Patrimoine culturel immatériel. Un capital social et économique*, rédigé par Bernard Genest et Camille Lapointe pour le compte du ministère de la Culture et des communications du Québec. Hubert et Martineau constataient que le concept du patrimoine immatériel, tel que défini par l'UNESCO, a été déformé par les responsables de la mise en place d'une nouvelle politique québécoise à l'égard de la culture. La notion fondamentale de la transmission de la culture y a été écartée et le concept de patrimoine immatériel est dilué à tel point qu'il ne s'agit plus que de l'interprétation contextuelle de l'objet muséal. Hubert et Martineau s'exprimaient ainsi :

Pour nous, les chansons, la musique, la danse et le conte traditionnels véhiculés

par des hommes et des femmes – qui les ont appris d’autres personnes dans des contextes familiaux ou sociaux propices à la transmission – sont véritablement de l’ordre du patrimoine immatériel. Pour les auteurs de l’ouvrage, il semble au contraire que seuls les aspects immatériels d’un objet constituent vraiment le patrimoine culturel immatériel. Est-ce le violon de l’oncle Albert qui appartient au patrimoine immatériel ou les airs de musique qu’il a appris à ses enfants ? (p. 115-116)

Les propos de Lisan Hubert et de Danielle Martineau sont très pertinents parce qu’ils reflètent le clivage qui existe aujourd’hui entre les universitaires et les chercheurs de terrain regroupés dans des organismes comme le *Centre régional d’animation du patrimoine oral* de Lanaudière (CRAPO). Les personnes engagées dans des groupes comme le CRAPO et le *Centre de valorisation du patrimoine vivant* de Québec déplorent depuis longtemps le manque de reconnaissance et d’appui que reçoit le patrimoine immatériel auprès des instances publiques. Comme le signale Yves Bergeron, le gouvernement québécois reconnaît maintenant dans sa nouvelle législation sur les biens culturels que le patrimoine immatériel est un enjeu. Mais il faut se demander si cette reconnaissance signifie vraiment une nouvelle approche.

Bergeron cite la définition du patrimoine ethnologique d’un pays ou d’une communauté telle que formulée par l’Institut du patrimoine culturel de l’Université Laval et qui « comprend les modes spécifiques d’existence matérielle et d’organisation sociale des groupes qui le composent, leurs savoirs, leur représentation du monde, et, de façon générale, les éléments qui fondent l’identité de chaque groupe social et le différencient des autres » (p. 408). Il constate ensuite : « Cette définition rejoint les grandes orientations de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée par l’UNESCO en 2003. » La notion fondamentale mise de l’avant dans la convention de l’UNESCO et qui donne toute sa raison d’être au projet, soit celle de la transmission des aspects non matériels de la culture, ne se retrouve pourtant pas dans la définition citée plus haut par Bergeron. Cette lacune est regrettable parce que l’adoption d’une loi visant à reconnaître l’importance de la culture immatérielle aurait pu apporter un réel appui aux efforts déployés par les ethnologues de terrain et animateurs culturels au Québec. Il semble malheureusement que cela n’a pas été le cas.

De même, la publication d’un dossier consacré au patrimoine immatériel de l’Amérique française dans *Ethnologie française* aurait pu être une belle occasion de faire le point sur les pratiques émergentes dans l’étude du patrimoine immatériel, mais il s’agit encore d’une occasion manquée. Plutôt que d’y trouver un ensemble d’articles sur les multiples facettes du patrimoine immatériel de ce côté-ci de l’Atlantique, les lecteurs se retrouvent devant un dossier de textes muséologiques, auxquels se greffent quelques études de

phénomènes touristiques et d'autres sur les vestiges de la culture matérielle chez des groupes d'immigrants au Québec. De plus, la qualité des textes est inégale ; l'article intitulé « "Floribec" : le patrimoine culturel québécois en Floride », à propos des Québécois qui hivernent dans le Sud, ressemble davantage à un article de revue populaire qu'à une étude ethnologique.

Une « Amérique française » plutôt québécoise

À la lecture du dossier sur le « patrimoine immatériel », on ne peut que s'étonner de constater qu'un seul des onze articles traite des communautés nord-américaines situées à l'extérieur du Québec. Cet article, centré sur les séquelles des ouragans Katrina et Rita en Louisiane, fait référence à la culture cadienne, tout en portant essentiellement sur un quartier urbain anglophone de la Nouvelle-Orléans. Les dix autres articles, tous signés par des chercheurs de l'Université Laval ou de l'Université du Québec à Montréal, traitent exclusivement de phénomènes culturels québécois (mis à part « La Mort du maudit nain de jardin » qui n'a rapport ni avec le Québec, ni avec les autres régions de l'Amérique française). Le choix de l'expression « Amérique française » dans le titre est totalement injustifié, compte tenu du fait que le dossier est centré presque exclusivement sur le Québec. On se croirait en plein XIX^e siècle, à l'époque où Québec et Montréal constituaient les deux seuls pôles d'activité intellectuelle au Canada français.

Aujourd'hui, on retrouve des ethnologues spécialistes de la culture immatérielle de l'Amérique française qui œuvrent dans des universités canadiennes situées dans pas moins de sept provinces, allant de l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse jusqu'à l'Université de Régina en Saskatchewan. Un dossier constitué d'articles provenant de diverses régions du pays aurait enrichi le champ d'investigation pour inclure les multiples facettes des cultures acadiennes et franco-ontariennes, ainsi que celles des communautés métisses de l'Ouest canadien. Cela aurait aussi permis de confronter les diverses interprétations de la notion de « patrimoine immatériel », évitant ainsi que la vision très particulière des chercheurs de l'Université Laval et de l'Université du Québec prenne toute la place.

Il est regrettable que les lecteurs européens de la revue *Ethnologie française* trouvent dans le dossier intitulé « Le Patrimoine immatériel de l'Amérique française » un ensemble d'articles centrés presque exclusivement sur la population et les institutions muséales de la vallée du Saint-Laurent autour de Québec et de Montréal. Non seulement a-t-on complètement ignoré les autres provinces canadiennes, mais même les régions québécoises éloignées des grands centres urbains sont absentes du dossier, avec l'exception de l'article sur les produits alimentaires du terroir.

En fin de compte, le dossier publié dans *Ethnologie française* aurait très bien pu s'intituler « Regards québécois sur le patrimoine ethnologique » ou encore « Muséologie et pratiques patrimoniales dans le Québec d'aujourd'hui ». Souhaitons que dans les années à venir, les responsables de la revue *Ethnologie française* tenteront de nouveau l'expérience pour rassembler cette fois un véritable dossier sur le patrimoine immatériel de l'Amérique française.